

# Eloge de l'école de Flaine. Point sur sa situation

# Construction

On peut trouver ci-après de nombreuses informations sur l'immeuble du SIF <a href="https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr/dossier/ecole-primaire-ecole-maternelle-gendarmerie-et-bureaux-du-syndicat-mixte-de-communes/ecd29a41-13d7-4d41-aeae-4d14d87a80f6">https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr/dossier/ecole-primaire-ecole-maternelle-gendarmerie-et-bureaux-du-syndicat-mixte-de-communes/ecd29a41-13d7-4d41-aeae-4d14d87a80f6</a>

#### École primaire, école maternelle, gendarmerie et bureaux du Syndicat mixte de communes

Le Syndicat mixte regroupant le département de la Haute-Savoie et les communes d'Arâches-la-Frasse et de Magland est constitué le 18 novembre 1970 par arrêté ministériel, avec pour vocation « d'assurer la réalisation des équipements publics et la gestion des services publics nécessaires à la vie et au développement de la station de Flaine.» L'implantation d'un bâtiment regroupant plusieurs équipements publics comprenant les bureaux du Syndicat, l'école primaire et maternelle ainsi qu'un local pour la gendarmerie est étudié par Marcel Breuer en 1972, avec implantation en vis-à-vis du garage des Ponts et Chaussées, composant ainsi une cour commune. La construction est livrée en 1974. Le syndicat mixte est devenu en 1993 le Syndicat Intercommunal de Flaine regroupant les deux seules communes de Magland et d'Arâches-la-Frasse, aujourd'hui propriétaire du bâtiment. Une garderie a été aménagée dans l'une des salles de classe et le bâtiment abrite des activités associatives liées à la vie permanente de la station. Construction en 1972-1974.

Le bâtiment est implanté perpendiculairement aux courbes de niveau, en bordure de la cour du garage des Ponts et Chaussées. Il est composé de deux parties aux orientations différentes déterminées par la topographie et réunies autour d'une entrée commune et traversante. A l'amont, I 'école comprend trois niveaux dont un de soubassement destiné à des garages et deux niveaux de classes. A l'aval, les bureaux du syndicat mixte s'élèvent sur quatre niveaux dont un de soubassement pour des garages, et trois niveaux de bureaux dont un consacré à la salle du conseil largement vitrée sur la vallée. La construction est réalisée en éléments de béton armé. Malgré des volumes distincts et un traitement différencié des façades pour chaque niveau, l'unité du bâtiment est réelle. Le soubassement est massif, traité en béton revêtu en pierres de Sixt appareillées, surmonté de grands panneaux moulés de formats rectangulaires aux dimensions d'une trame, alternant panneaux percés de baies et panneaux pleins. Le rez-de-chaussée est traité en transparence par l'emploi de fins piliers porteurs et de grandes baies vitrées associées à des panneaux pleins en béton formant allège. L'étage est composé de grands panneaux moulés semblables au niveau supérieur du soubassement. La terrasse est recouverte d'une étanchéité protégée par des gravillons. Tous les services publics sont équipés d'enseignes avec lettrages de la station de type Cassandre. Le hall commun est équipé d'une menuiserie vitrée à petits bois filtrant la lumière et de mobiliers d'attente sélectionnés, chaises et bancs, à piètements métalliques.

Depuis la construction, il y a eu une rénovation des bureaux du SIF, et disparition de la gendarmerie.

Il est important de noter que cet immeuble se trouve sur la commune d'Arâches, et que les décisions administratives relèvent exclusivement de la commune d'Arâches. En revanche, cet immeuble étant dédié au syndicat intercommunal, le SIF en assure l'utilisation et l'entretien.

### Place de l'école à Flaine

L'école a un rôle clé dans le fontionnement de la station, et les concepteurs de Flaine l'avaient bien compris il y a 50 ans. C'est au même titre que les logements à coût réduit destinés aux habitants permanents ou aux saisonniers.

Pour avoir les habitants permanents et les travailleurs saisonniers nécessaires au fonctionnement de la station, il faut leur donner la possibilité d'élever leurs enfants dans de bonnes conditions, même si les deux parents travaillent. L'école de Flaine répond très bien à cet objectif pour la maternelle et l'école primaire.

C'est plus compliqué pour le collège et le lycée, mais les enfants sont plus grands et peuvent utiliser un ramassage scolaire ou passer quelques nuits par semaine dans une famille d'accueil de la vallée.

Durant cette saison d'hiver 2022-2023, l'école acueille 15 élèves permanents et 21 élèves saisonniers.

# Pourquoi Réhabiliter l'école

La construction date d'environ 50 ans, les attentes et les lois ont changé.

On parle de réhabilitation depuis au moins 10 ans (la réhabilitation du reste de l'immeuble a été plus rapide), et le projet a commencé à se concrétiser en septembre 2020 avec un contrat d'étude de faisabilité, puis en janvier 2022 avec un contrat de Maîtrise d'Oeuvre, tous deux à un bureau d'architectes.

Le contenu des travaux visés est :

- Rénovation des toilettes publiques du bas
- Création de portes pour faciliter la circulation des élèves entre étages.
- Création d'un accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite) à l'étage
- Réfection de l'étanchéité de la toiture
- Agrandissement de la cantine
- Création d'un préau couvert.

Commentaire : Plusieurs postes relèvent de l'entretien de l'immeuble et pas seulement de l'école. Ce sont

Page 1/4 mars 2023

probablement les postes les plus oûteux.

En revanche, les 3 premiers postes sont une nécessité pour répondre aux obligations légales, en particulier permettre aux enfants de rester à l'intérieur de l'école durant leurs activités (le reste du bâtiment a le statut d'ERP, Etablissement Recevant du Public), et nous craignons que l'école se trouve tout à coup dans une situation de fermeture administrative, en particulier si les travaux prévus ne sont pas planifiés. C'est ce qui se passe actuellement à l'école René-Rendu avec un transfert des élèves au collège Louis-Dumont à Valserhone.

L'école est sur la commune d'Arâches, seule compétente en termes d'urbanisme, et il nous paraît important de noter qu'un des objectifs du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) de la commune d'Arâches est le maintien des habitants permanents, qui sont indispensables aux activité de la commune.

Cette rénovation doit régler des problèmes importants dans le fonctionnement de cette école (par exemple avoir des toilettes dédiées à l'intérieur des locaux de l'école), et assurer la conformité aux règles de sécurité (dues en particulier au fait que l'école est dans le bâtiment technique et administratif hébergeant également le SIF, Etablissement Recevant du Public).

## **Et Maintenant**

Le contrat de maîtrise d'oeuvre de janvier 2022 marque le début de réalisation des travaux. Mr le maire d'Arâches a assuré le 20 janvier 2023 lors des vœux que la rénovation de l'école était prévue et que « Il faut absolument » développer ces projets là.

La mairie d'Arâches a donné une autorisation de travaux.

On aurait pu s'attendre à un appel d'offre pour réaliser les travaux, suivi d'un contrat de réalisation. Eh bien, il ne s'est plus rien passé de concrêt.

## **Conclusion**

Pour reprendre la terminologie de Mr le Maire d'Araches, l'école de Flaine est une pépite pour Flaine qui conditionne une part significative de l'activité de la station.

C'est pourquoi nous ne comprenons pas la pause de ce projet, qui augmente probablement le coût. Nous sommes inquiets pour l'avenir de l'école. D'abord les problèmes de fonctionnement de l'école ne sont pas réglés. Ensuite, on perd une partie de l'investissement qui a été fait (rupture du contrat de maîtrise d'oeuvre ?), et si on laisse la situation se dégrader cela peut se terminer par un scénario du type de celui de l'école René-Rendu qui va fermer suite à un manque d'entretien (voir plus loin).

#### ANNEXE - Documents de référence

Les documents sont disponibles dans le dossier ci-après :

http://associationflainoise.fr/Documents/2023/2023-EcoleDeFlaine/

#### **Documents du SIF**

#### 2020-Comité Syndical du 9 septembre 2020

Compte Rendu: 2020-09-09-ComiteSyndical-CR.pdf

Delib: 2020-23-EtudeDeFaisabilitePourLaRehabilitationDeLEcole

Montant: 6 120€ TTC

Actions

- Rénovation toilettes du bas
- Création de portes pour faciliter la circulation entre étages.
- Création d'un accès PMR à l'étage
- Réfection étanchéité toiture
- Agrandissement de la cantine
- Création d'un préau couvert.

Commentaire : Plusieurs postes relèvent de l'entretien de l'immeuble et pas seulement de l'école. Ce sont probablement les postes les plus gros.

2022 Comité Syndical du 20 janvier 2022

Delib 2022-03-MarcheMaitriseDOeuvreRehabilitationEcole

Montant: 96 000 € HT

Page 2/4 mars 2023

### Délibération du Comité Syndical du 23 février 2023.

Delib-2023-001-du-23-02.pdf

Il n'y a rien concernant l'école, mais il a pu y avoir une réunion de travail réservée aux élus à la suite du Comité Syndical.

**Autorisation de travau**x accordée par la commune d'Arâches le 1<sup>er</sup> mars 2023 (tableau d'affichage de la mairie).

Le projet de rénovation était prévu pour un démarrage vers avril, avec une rentrée des classes en septembre dans les locaux rénovés.

Entre avril et juin, l'école aurait utilisé des locaux de la résidence MMV.

Commentaire : Normalement, pour des travaux démarrant dans les semaines à venir, il y aurait du avoir le choix de l'entreprise de réalisation, après un appel d'offre. Rien de tout cela,

PADD Arâches la Frasse - version originale de juillet 2021, modifié en 2022 pour supprimer les aménagements Funiflaine.

Fichier: PADD-2022-Araches-web.pdf

# Extrait du PADD (en italiques) – partie écrite en 2021 et non réactualisée.

Une ambition nouvelle : réorienter le modèle de développement dans l'objectif de s'adapter aux différentes évolutions démographiques, économiques, sociologiques, climatiques.

Revitaliser la vie permanente.

Améliorer l'expérience-client.

Assurer la transition écologique et énergétique de la commune.

## 1 – Revitaliser la vie permanente.

Après plusieurs décennies consacrées au développement des stations, la municipalité souhaite à présent rééquilibrer l'action publique vers l'activité permanente.

#### 1.1 - Retrouver une dynamique démographique

## Objectif du PLU : mettre en oeuvre les conditions d'une reprise démographique

Au cours des périodes précédentes, la population a augmenté de 250 à 300 habitants par décennie.

La commune est entrée depuis ces toutes dernières années dans une dynamique démographique négative. Dans les différents indicateurs défavorables, on note que le nombre d'enfants scolarisés a chuté. Dans les années 2000 il y avait environ 200 enfants à l'école. Aujourd'hui il ne sont plus que 140 ... avec la menace de fermeture d'une classe [NDLR Je crois que cette classe de l'école des Carrroz a été fermée, et qu'il y a un risque de nouvelle fermeture en septembre 2023 ]

Cette situation est caractéristique du «syndrome démographique» des stations de ski.

Pendant la phase de développement de la station, de nouveaux habitants s'installent pour profiter des emplois directs et indirects créés par l'activité touristique.

Au cours de la phase de maturité de la station, la tension sur le marché immobilier fait monter les prix, souvent de façon exponentielle. Les résidents ne peuvent plus se loger dans des conditions raisonnables et migrent vers les territoires périphériques (notamment en fond de vallée).

En diversifiant l'économie locale, en créant les conditions favorables à l'installation et au maintien d'activités économiques, en proposant une offre de logement adaptée aux ressources des permanents, la commune souhaite renouer avec une croissance démographique positive.

Les principaux objectifs poursuivis par la politique démographique communale sont :

- Stabiliser le nombre d'élèves scolarisés.
- Fixer sur place la population active qui a un emploi dans la commune.
- Proposer une offre adaptée au maintien dans la commune des personnes vieillissantes.

Page 3/4 mars 2023

Pour retrouver une situation démographique positive, il sera nécessaire de réaliser de l'ordre de 140 logements permanents :

- 70 logements à échéance 5 ans pour le «rattrapage» démographique : revenir au pic démographique de 2017.
- 70 logements supplémentaires à échéance 10 ans pour renouer avec une croissance démographique positive.

#### **Commentaire**

Lors du Conseil Municipal validant le PADD en 2021, suite à une question, Mr le Maire avait précisé que ces objectifs du PADD s'appliquaient aussi à la partie Arâches de Flaine.

Une école de Flaine qui fonctionne bien contribue à conserver à la station à la fois des habitants permanents, des saisonniers, ce qui va dans le sens du PADD.

# Cérémonie des vœux le 20 janvier 2023 aux Carroz.

Dactylographie: Fichier 2023-02-03-Araches-AllocutionsDesElus20janvier2023.docx L'association Flainoise conserve l'enregistrement audio d'origine.

Propos de JP.Constant sur Flaine en rouge

La station de Flaine, j'en parlerai tout à l'heure et vous verrez aussi que sur cette station de Flaine on a aussi quelques beaux projets.

..

Alors Flaine, j'en ai parlé. Flaine, c'est une pépite

•••

Donc, je suis très heureux qu'on possède une pépite comme le village de Flaine, parce que Flaine pour moi, c'est une station complémentaire de la station des Carroz. Je l'ai dit en tout début de mandat, nous devons renforcer la synergie entre Flaine et les Carroz. J'y crois à fond. Sur Flaine, quelques projets. Je ne pourrai pas tout citer. **On a donc pour projet avec le SIF, en collaboration avec Magland, je le dis une nouvelle fois, de rénover l'école de Flaine qui en a bien besoin.** On a également un projet très important qui est l'agrandissement du lac de Vernand qui concerne la commune, qui concerne la station de Flaine et la station des Carroz. J'espère qu'on aura un petit peu moins de difficultés que nos amis de La Clusaz quand on va défendre ce projet. On ne va pas couper un arbre. On va doubler la surface du lac de Vernant. Ce lac de Vernant, il est indispensable au plan de sécurisation en eau potable. Et on va faire un peu de neige de culture, d'accord, ok, mais c'est d'abord un projet qui va servir l'approvisionnement. de Flaine et des Carroz. Si on ne fait pas ce projet, il ne se construira plus un mètre carré sur le territoire. Le troisième projet c'est le logement des saisonniers qu'on appelle l'Etoile Polaire 2, qui est en cours de gestation. Je ne reviens pas sur le pourquoi. **Il faut absolument développer ces projets là.** 

On voit que le 20 janvier, ce projet de rénovation de l'école avait une très grande importance.

## Article du Dauphiné du 9 mars 2023 sur une fermeture de classe :

#### La Fermeture De L'Ecole « René Rendu » Fait Debat Au College « Louis Dumont »

Article sur la fermeture d'une école de 90 élèves en 4 classes (2 maternelles et 2 primaires). L'école en passe de fermer semble plus vétuste que l'école de Flaine.

- on voit ce qui finit par se passer lorsqu'on ne fait pas l'entretien d'une école,

- on voit la réaction des parents et enseignants (dans l'école de destination également), sous forme de lettre ouverte.

Voir sur le site internet du Dauphiné.

Page 4/4 mars 2023